

INSCRIPTIONS SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE 2024/2025

Ecole Publique des Platanes de SAINT SELVE

DOSSIER A RETOURNER **COMPLET** AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE
AUCUNE INSCRIPTION NE SERA VALIDÉE SANS UN DOSSIER COMPLET
Avant le 3 mai 2024 dernier délai

Inscription à l'école

Fournir impérativement les pièces suivantes :

- Copie des pages parents/enfant du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (- de 3 mois)
- Justificatif de domicile (- de 3 mois) ex. : facture de téléphone, d'eau, quittance de loyer

Inscription au Périscolaire et ALSH

Fournir impérativement les pièces suivantes :

- Attestation sécurité sociale (CAF, MSA, ou autre...)
- Certificat médical de contre-indication à la pratique des activités physique si nécessaire
- Fiche sanitaire (complétée recto-verso)
- Copie carnet de santé ou document attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires pour son âge
- Fiche de renseignements service enfance jeunesse.

ATTESTATION D'ADMISSION SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE : 2024-2025

ELEVE

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Sexe :
Adresse :

IMPORTANT :

La Directrice de l'école recevra les familles le 11, le 13, le 18, et le 20 juin à 18h.

Pour une première admission à l'école de St Selve (Petite Section ou changement d'école), vous devez, munis de cette fiche et du carnet de santé de l'enfant, vous présenter à l'école, lors du créneau choisi, pour procéder à l'admission définitive.

Pour tout besoin d'informations et pour convenir de la date de rendez-vous avec elle (parmi celles proposées plus haut), vous pouvez contacter la directrice de l'école :

Christine Blavier
Ecole "Les Platanes"
Tél: 05 56 20 27 19

Mail école : e.stselve@ac-bordeaux.fr

Visa des parents,

Visa de Madame le Maire,
Nathalie BURTIN DAUZAN